



EURODEFENSE-FRANCE

**Petit Déjeuner avec Monsieur Louis Gautier
Conseiller Maître à la Cour des Comptes
Mercredi 22 juin 2013 (Ecole militaire de Paris)**

20 06 13

*« Quelle défense pour la France
et l'Europe dans les 20 ans à venir ? »*

Synthèse de la présentation

Le dernier Livre Blanc se caractérise par une certaine retenue sur la PSDC. Il marie l'exigence de souveraineté nationale, la volonté d'être influent dans l'Otan et le maintien d'une action dans l'UE. En fait il s'agit d'abord de comprendre les raisons de la triple panne de l'Europe de la défense: politique, militaire et industrielle.

La **crise actuelle** engendre de nouveaux **blocages** (cf. paragraphe. 1), dans une Europe qui n'est pas une réalité politique. Le **Conseil européen de décembre 2013** devra prendre des **mesures très courageuses** pour relancer le fonctionnement des institutions européennes, et notamment celles qui concernent la défense (cf. paragraphe. 2).

1- la crise et ses blocages

Depuis 2008, sur fond de crise économique et de crise de l'euro, chaque pays européen a eu tendance à se focaliser sur le règlement de ses problèmes intérieurs. Il en résulte d'importantes différences d'approche :

- au niveau international : l'élan de la fin des années 90 vers une PESD s'est cassé sur l'Irak en 2003 et le constat d'un manque de convergence stratégique. Le phénomène s'est encore amplifié après le retour de la France dans la structure militaire intégrée de l'Otan en 2009. Le trinôme US/UK/FR semble s'être substitué à celui FR/DE/UE. Tant que l'Europe ne se sera pas relevée de la crise qu'elle traverse, il ne sera pas opportun de parler de défense commune au niveau des 27 pays européens, et (à l'adresse des optimistes), ce serait même contre-productif.

Sur la Libye, la concertation était essentiellement franco-britannique. Sur le Mali, la France était relativement seule, même si ses capacités ont donné toute satisfaction. On peut relever l'absence de capacité de leadership (d'entraînement) et de vision globale des grands Etats (France, Royaume-Uni, Allemagne).

- au niveau industriel :

la coopération au niveau européen est difficile à réaliser : dans tous les pays, il y a des urgences budgétaires et les domaines capacitaires et des moyens européens sont laissés à l'abandon. La question industrielle des emplois dans la

défense ne touche que 5 ou 6 grands pays parmi les 27. Problème de la sous-traitance dont l'articulation échappe à certains pays.

- au niveau des institutions de l'UE :

28 opérations de l'UE ont été menées mais de faible ambition et visibilité (la plupart civiles). Le problème de Chypre et de ses relations avec la Turquie paralyse le dialogue avec l'Otan. Des discussions longues et difficiles se poursuivent sur l'élargissement, on constate une certaine dévalorisation du COPS, les procédures de décisions de l'UE sont moins performantes que celles de l'Otan (pas de procédure du silence), le conseil des Ministres de la défense de l'UE n'est toujours pas institutionnalisé, la PSDC est le « *cimetière des bonnes idées* ».

Au niveau européen, la défense n'est pas commune : elle est intergouvernementale. L'esprit des Etats européens reste isolationniste et se lancer sur un Livre blanc de la défense européenne semble aujourd'hui très illusoire.

- l'OTAN :

traverse une crise comparable à l'UE. Sa mission, aujourd'hui, n'est pas définie ; elle connaît le syndrome de la déprime opérationnelle post-Afghanistan, que complique le désengagement américain d'Europe.

A cela s'ajoute des concurrences nuisibles, entre organismes : OTAN et UE, ACT, OCCAR (Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement) et AED (Agence européenne de Défense), laquelle souffre de ne pouvoir décider à la majorité qualifiée.

2- des mesures courageuses sont à adopter au Conseil européen de décembre 2013

PSDC : après le Traité de Lisbonne, il convient de redéfinir la problématique et le fonctionnement des outils de la PSDC, laquelle doit être expliquée plus clairement aux citoyens.

OTAN/UE : les relations avec l'OTAN dans le cadre notamment d'un engagement de l'UE, seule, doivent être redéfinies (qui fait quoi et avec quels moyens ?). Un Centre de Commandement doit être mis en place. Il convient de dissiper tout malentendu UE-OTAN, en évitant toute concurrence entre les deux institutions.

En temps de crise, il faut mutualiser les efforts (drones, etc.). La défense anti-missile ne remplace pas le bouclier nucléaire.

BITD : enfin, tirant les enseignements de la Libye, il convient d'unir nos forces industrielles.

Budget : en dépit des contraintes budgétaires, il faut combler les lacunes capacitaires.

Institutions : en l'absence de volonté politique, il convient de redéfinir une technique de prise de décision en matière de défense, au niveau européen, (relance sur les travaux de Weimar).

Conclusion

Pour nos concitoyens, l'Europe n'existe pas et les Français font même preuve d'eurosepticisme. Il convient de rechercher une approche européenne commune des problèmes liés à la sécurité, la défense et la coopération industrielle et chaque pays, doit s'efforcer de raisonner « *européen* » dans le traitement de ses problèmes nationaux.
